
Jean-Jacques Yvorel

Dominique KALIFA, *Naissance de la police privée. Détectives et agences de recherches en France 1832-1942*, Paris, Plon, 2000, 334 p.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Jean-Jacques Yvorel, « Dominique KALIFA, *Naissance de la police privée. Détectives et agences de recherches en France 1832-1942*, Paris, Plon, 2000, 334 p. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 20/21 | 2000, mis en ligne le 04 septembre 2008. URL : <http://rh19.revues.org/index226.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://rh19.revues.org/index226.html>

Document généré automatiquement le 29 septembre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Jean-Jacques Yvorel

Dominique KALIFA, *Naissance de la police privée. Détectives et agences de recherches en France 1832-1942*, Paris, Plon, 2000, 334 p.

- 1 Comparer l'historien à un policier traquant dans les archives les mystères du passé relève du cliché. Nous prolongerons cette métaphore populaire en disant que dans son dernier livre Dominique Kalifa a pris en filature les détectives privés. L'entreprise n'était pas aisée car si la police officielle, même secrète, bureaucratiquement organisée, produit de multiples écrits que le temps transforme en sources, les officines privées déposent rarement leurs dossiers aux Archives nationales. L'auteur de *L'encre et le sang* a su récolter les indices pour nous offrir la première étude historique consacrée à d'une profession, qui pour marginale qu'elle soit, " n'en interroge pas moins la société française dans quelques-uns de ses replis ou de ses singularités " (p. 20)

Le livre commence par une visite du " Bureau de renseignements universels " dont le directeur est Vidocq. Le célèbre bagnard-policier n'a pas inventé le renseignement privé ; en 1819 il existait à Paris au moins 250 " agents d'affaires et receveurs de rentes " qui recouvraient les créances, faisaient office d'agence immobilière, cherchaient un remplaçant pour le service militaire, recherchaient un objet perdu, intervenaient dans les successions et héritages, donnaient des conseils juridiques et renseignaient les commerçants sur la solvabilité de leurs débiteurs, *etc.* Il donne cependant à ce champ d'activités une nouvelle dimension, un caractère inédit dont Dominique Kalifa souligne trois aspects : " une vocation plus "policière", affichée dans des pratiques qui étaient celles de l'investigation, un programme mieux raisonné, qui associait l'activité au service de l'entreprise et celle en faveur des particuliers, un souci de légitimation... ".(p. 53) Cet empiètement sur les prérogatives de la police et cette incursion dans la " police des familles ", peu conciliables avec le libéralisme de type français, vaut à Vidocq deux procès dont il sort certes vainqueur, mais qui d'emblée dotent la profession d'une image négative. Reste aux privés à se consacrer à la part de leur activité jugée acceptable par l'avocat des parties civiles au second procès Vidocq : " Poursuivre les mauvais débiteurs, protéger le vrai commerce contre les industries simulées, recueillir des renseignements sur la solvabilité commerciale de certains individus... " (p. 45).

Pour échapper à sa déplorable réputation, durant tout l'Empire et jusqu'aux années 1880, la quarantaine d'agences les plus en vue se recentrèrent donc sur le renseignement commercial sans renoncer aux autres " affaires " comme le contentieux, la révélation de succession ou toutes les fonctions d'intermédiaire (bureaux de placement, agences immobilières, matrimoniales, artistiques *etc.*). Dominique Kalifa nous décrit, aussi précisément que les sources le permettent, le fonctionnement de ces officines dont certaines n'hésitent pas à faire pression voire à utiliser le chantage pour " fidéliser " la clientèle. De plus les agents de renseignements passent facilement de l'information commerciale à la confection de dossier privés : " Discrètement, le "confidentiel" s'était retiré sous le "commercial", et avait prospéré à son ombre. " (p. 80). Ce double jeu contribue au maintien de l'opprobre qui pèse sur la profession. À la fois conséquence de cette mauvaise presse et partie constitutive du processus de disqualification, la littérature et le théâtre offrent une image désastreuse du détective. Le Lecoq de Paul Féval, le Timoléon de Ponson du Terrail ou les Tricoche et Cacolet des vaudevillistes Henry Meilhac et Ludovic Halévy sont tous retorses, cyniques, cupides et criminels.

Dès la dernière décennie du XIXe siècle la situation semble évoluer. Les exemples anglo-saxons, qu'ils s'agissent du fictif anglais Sherlock Holmes ou du bien réel américain Pinkerton, offrent une nouvelle image du détective. La ferveur dont bénéficient les récits de crimes et le goût de l'enquête qui se manifeste à la *Belle Époque*, constituent un contexte favorable au développement des agences de renseignements. La rhétorique alarmiste sur l'insécurité et les appels " à une répression énergique, enfin débarrassée d'une sensiblerie et d'un "humanisme" coupable " (p. 117) qui sont aussi la marque des premières années du vingtième siècle ouvraient le champ de la sécurité et du gardiennage aux officines de police privée. Des dernières années du XIXe siècle à 1914, les circonstances sont donc plutôt favorables à l'exercice de la profession de détective privé. Pourtant " les résultats pratiques restent cependant décevants " et Dominique Kalifa montre " la difficulté des agences à investir les terrains mieux cotés de l'enquête criminelle, du gardiennage ou de la police d'entreprise ". Bref, le " privé " reste largement cantonné dans son rôle de " brigade des cocus ". L'auteur montre, dans ce troisième chapitre, que plusieurs raisons président à cet échec. D'abord, l'hostilité des autorités policières et judiciaires à l'encontre de ces rivaux officieux ; ensuite la méfiance d'un corps social qui accueille mal ces médiateurs d'un genre nouveau ; enfin " l'incapacité de la profession à maîtriser les représentations d'elle-même, abandonnées à des observateurs hostiles, policiers, romanciers et journalistes, qui disposaient chacun de figures concurrentes " (p. 159).

Dans le quatrième chapitre Dominique Kalifa essaie " d'articuler pratiques et représentations ", de " démêler la part sociale qui préside à la construction discursive " de l'identité professionnelle des détectives. Il se penche donc sur la sociologie de la profession, sur son organisation et les formes d'exercice du métier. De ses investigations sociologiques, centrées sur le cas parisien, il conclut, qu'au delà des itinéraires singuliers dont il nous a livré quelques exemples, et hormis une certaine sur-représentation des anciens fonctionnaires de police, tous ces professionnels appartiennent " à une même catégorie sociale, issue des "couches nouvelles" de la petite bourgeoisie populaire " (p. 179). Dominique Kalifa décortique ensuite les pratiques des détectives, leurs usages de la publicité et de la presse puis suit les " fortunes et infortunes commerciales " des agences notamment celle de Villiod, (qui inonde Paris de réclames où un homme masqué tient une gigantesque clef). Il expose enfin les cas de malversations qui défrayent la chronique judiciaire.

La guerre ne freine que provisoirement la croissance de la police privée. Dès les années vingt la progression reprend surtout en province où le marché est moins saturé qu'à Paris. La Préfecture et plus généralement les autorités policières, ne voit pas toujours d'un bon œil ces officines de plus en plus souvent tenues par des anciens policiers. Les arguments commerciaux mis en avant par certains ex-inspecteurs ou commissaires, notamment les liens avec la police officielle dont ils se prévalent, les journaux que certains publient (comme *L'Argus policier* de l'agence marseillaise Manganelli ou *Police et justice* de l'ancien commissaire Bourgeois) engendrent une confusion des genres qui indignent la hiérarchie policière. Projets de lois et circulaires tentent alors de limiter les rapports police privée/police publique mais il faut attendre 1942 pour que l'exercice de la profession de directeur et de gérant d'agences privées de recherche soit réglementée. Les agences cherchent toujours à investir le domaine de la surveillance et du gardiennage et Dominique Kalifa décortique les succès relatifs que remportent certaines sociétés comme La Vigilante, La Ronde de nuit ou surtout la Société parisienne de surveillance. La recherche d'honorabilité se poursuit empruntant notamment les diverses voies de la professionnalisation (écoles, groupements professionnels, tarifs...). Le maintien de pratiques douteuses ruine partiellement ces tentatives. Certaines agences, à l'exemple de celle dirigée par le " journaliste " Georges Anquetil, se livrent au chantage, d'autres se spécialisent dans l'espionnage syndical et provoquent l'ire des organisations ouvrières et du PCF. Quant aux liens entre extrême droite et police privée, ils sont nombreux

mais ils demeurent plus idéologiques que structurels. Ce dernier chapitre sur la difficile maturité de la police privée se clôt par une " visite " de la littérature policière française. Ce n'est que tout à la fin de la période étudiée, entre 1938-1944 qu'elle met en scène des personnages de détectives, tels Francis Bayard, Morland et surtout Nestor Burma, véritablement positifs. En un siècle, de 1840 à 1940, la police privée n'est parvenue à convaincre ni de sa légitimité, ni de son honorabilité (p. 274). Dans une courte et brillante conclusion, Dominique Kalifa résume les causes de cet échec qui fait, en France, du détective privé " une âme perdue pour la conscience sociale et sa soif d'héroïsme " (p. 278).

Le livre de Dominique Kalifa n'est pas seulement une histoire de la police privée. C'est aussi un plaidoyer en actes pour une histoire culturelle qui ne néglige pas le social (à moins qu'on ne doive parler d'une histoire sociale qui intègre le culturel). Là où certains juxtaposent ou confondent les données sociologiques empiriques et les représentations, Dominique Kalifa s'efforce de les articuler... et il y parvient remarquablement. Ajoutons que le livre est soigneusement édité avec, fait de plus en rare, les notes en bas de page, des annexes bien présentées (on relèvera notamment une impressionnante liste des détectives français de fiction) et un cahier photos de bonne facture.

Pour citer cet article

Référence électronique

Jean-Jacques Yvorel, « Dominique KALIFA, *Naissance de la police privée. Détectives et agences de recherches en France 1832-1942*, Paris, Plon, 2000, 334 p. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 20/21 | 2000, mis en ligne le 04 septembre 2008. URL : <http://rh19.revues.org/index226.html>

Droits d'auteur

Tous droits réservés
